



Le Congo va voter... et après ?

La République Démocratique du Congo va, sauf nouvel épisode déstructurant de l'agenda, faire voter 25.700.000 de ses citoyens inscrits sur les listes électorales.

Considérées par la plupart des observateurs locaux et étrangers comme un véritable événement historique (la première fois depuis plus de quarante ans), ces élections permettront-elles de poursuivre le chemin vers la paix et la démocratie ?

C'est en tout cas le pari qui est lancé. C'est aussi le vœu que la population du pays, lasse des guerres, de la pauvreté et de la mal gouvernance formule et réclame.

Certes, chacun le sait, des élections ne suffisent pas en soi à régler tous les problèmes d'un pays mais elles constituent une étape incontournable d'un processus de légitimation d'un Etat par sa population. Elles incarnent une autre culture d'accès au pouvoir et de contrôle de l'action publique par des institutions légitimes et reconnues comme telles par le peuple.

Quels sont les enjeux de ces élections ?

Et en quoi la société civile belge peut-elle concourir à leur succès ?

Telles sont les deux questions sur lesquelles nous souhaitons, dans cet article, vous donner un bref éclairage !

Bref éclairage car la situation est bien sûr plus complexe que les éléments repris ci-dessous. Mais aussi parce la situation, au moment où nous écrivons ces lignes fin mai, est toujours incertaine et mouvante dans le pays lui-même.

1. Les élections sont un enjeu en soi.
2. Elles sont aussi une toile de fond pour d'autres enjeux
3. Les élections vues par les Ong belges : quelle originalité ?

1. Les élections sont un enjeu en soi

Le processus électoral en cours est le résultat d'un long chemin de transition, passant de la fin de l'ère Mobutu par deux guerres dans les années 90 et la mise en place du laborieux dialogue de paix de Sun City en 2002 .

Cet accord en mettait au pouvoir les divers belligérants mais aussi des membres de l'opposition et de la société civile pour une période transitoire devant conduire à la paix, au

retrait des troupes étrangères, à l'élaboration d'une Constitution et *in fine* aux élections symbolisant le retour à une certaine normalité démocratique.

C'est donc dans cette phase finale que se trouve actuellement la RDC.

Sans entrer dans les détails, le temps pris pour y parvenir a montré combien étaient nombreux les obstacles pour y arriver. Citons : problèmes des frontières, des parrains, poursuite des violences de la part de diverses milices et armées, agressions de la population, difficulté de s'accorder sur des priorités politiques, absence de volonté de composantes de sortir de la transition, déficience de l'appareil administratif et judiciaire.....

C'est donc à une étape de reconstruction d'un Etat de droit que la RDC est confrontée.

Réussir cet exercice sera d'abord un enjeu technique. Les moyens font défaut : infrastructures inexistantes, déliquescence de l'administration, corruption... et bien plus que cela !

Il doit être un signal clair à ceux qui, politiquement ou militairement refuseraient les nouvelles règles du jeu. Dans une démocratie, il y a une majorité et une opposition suivant le choix des électeurs. Il ne s'agira pas de perpétuer le système actuel de la transition où chacune des composantes peut, sans légitimité démocratique, conserver le pouvoir et les avantages politiques et financiers qui l'accompagnent.

C'est donc une toute autre culture politique qui doit naître au sein de la classe politique congolaise.

Dans ce contexte difficile, plus de 25 millions d'électeurs se sont inscrits sur les listes.

Le 18 décembre dernier, ces mêmes citoyens ont approuvé, par référendum, la nouvelle Constitution.

La loi électorale est votée depuis février dernier.

Le premier tour des élections présidentielles et les élections législatives sont prévus pour le 30 juillet prochain.

52.000 bureaux de vote vont être ouverts dans l'ensemble du pays. 9.900 candidatures ont été déposées pour les postes de 500 députés à pourvoir et dont 3.269 rien que pour Kinshasa.

Afin de garantir un bon déroulement du processus de vote et d'éviter ainsi manipulations, corruptions ou contestations non fondées, des procédures facilitant la transparence des scrutins sont mises en place. Citons, entre autres :

- Les bureaux de vote seront en même temps les bureaux de dépouillement. Chaque bureau comportera des témoins de partis et des observateurs de la société civile. Ceux-ci assisteront au dépouillement. La lecture des bulletins se fera à haute voix. Un P.V. sera rédigé par le président et sera signé par tous les présents. Il sera affiché devant le bureau de vote.

- Ces P.V. seront transmis dans l'un des 64 centres de compilation des résultats. C'est là que le calcul de la répartition/attribution des sièges se fera. Toujours avec un système semblable de contrôle par la population. Le président du centre de dépouillement pourra seulement traiter de litiges ou d'erreurs matériels et non de fond (ces derniers seront traités par la Cour suprême).

- L'ensemble des résultats sera transmis à la CEI pour une nouvelle compilation au niveau national.

- Les bulletins de vote seront imprimés de manière telle qu'ils soient les plus clairs possible : ordre alphabétique des listes et des candidats + photo de chaque candidat + attribution d'un numéro par candidat.

- Priorité sera donnée à la présence de témoins et observateurs. La loi leur accorde une véritable place au sein du dispositif. Leur vigilance citoyenne sera essentielle. Les Eglises et

Ong locales l'ont bien compris. Elles se mobilisent dès à présent pour informer la population et former des cadres en vue de l'observation.

Les élections doivent aussi se dérouler dans un climat de sérénité suffisant pour qu'un débat politique réel puisse s'exprimer.

Ce que l'on sait actuellement du climat politique régnant plus spécifiquement à Kinshasa laisse perplexe.

Le grand nombre de listes et de candidats dans la course au pouvoir souligne la faiblesse des partis et encore plus des programmes et projets politiques.

Il faut cependant souligner la tendance à un regroupement de candidats et de partis autour des grands candidats leaders. Ainsi on cite le chiffre de 2.580 candidats se rapprochant de Joseph Kabila.

Certains thèmes de la campagne comme celui de la « congolité » sont exploités pour déstabiliser certains candidats et masquer l'absence de débat de fond.

De même, un climat de tension politique et de fièvre verbale est perceptible dans la capitale. Il risque de s'amplifier parmi les candidats qui constatent que faire campagne est coûteux et comporte une issue incertaine quant aux résultats. C'est spécialement le cas de ceux qui ne sont pas sincères quant à leur intention par rapport à la post-transition.

Le triple risque est que

- naissent des violences
- la tension ne serve que le projet de ceux qui veulent prolonger la transition et reporter le processus
- d'autres régions que Kinshasa ne vivent cette instabilité.

Soulignons encore le défi sécuritaire dans l'Est de la RDC : ni l'Ituri, ni les Kivus, ni le Nord-Katanga ne sont pacifiés. Des groupes armés sont toujours actifs et peuvent peser sur la tenue du scrutin (intimidation, manipulation, non-accès...) ou faciliter la contestation/rejet de résultats.

2. Les élections comme toile de fond d'enjeux à plus long terme

Nous relevons ici des enjeux, parmi d'autres, qui dépassent l'échéance électorale elle-même.

- Voter pour mettre en place des institutions démocratiques, un Etat de droit ne suffit pas à faire vivre une démocratie. Celle-ci se nourrit d'une culture politique, d'un mode de penser l'intérêt collectif et la chose publique. Elle suppose aussi une forte promotion des droits fondamentaux. Le gouvernement issu des urnes devra montrer sa capacité à développer un véritable projet politique pour le pays.

C'est à cette *democracy and peace building* que l'ensemble de la classe politique va être confrontée. La société civile, fort active en RDC, peut faire une part de travail à condition de faire un bilan de sa participation à la transition et de se re-définir des priorités et des modes opératoires clairs pour la population.

- Relancer le pays signifie relancer l'économie parce que c'est elle qui fait vivre la population dans son quotidien et qu'elle est génératrice de ressources pour l'Etat lui permettant ainsi d'investir les politiques notamment dans les secteurs de la santé, éducation, des infrastructures... Cette relance passera par un règlement de la question du pillage des richesses naturelles du Congo. Ce règlement est un élément essentiel de la stabilité interne et régionale de la RDC.

- Les problèmes sécuritaires restent importants dans le pays. Cette question touche à l'opérationnalité et au volume du brassage des anciennes milices au sein d'une armée nationale. Actuellement 12 brigades sont brassées. C'est beaucoup trop peu au regard du nombre d'hommes en armes (environ 250.000). En plus, certaines sont trop peu formées et/ou équipées et la plupart ne sont pas payées.

D'autre part, l'ensemble du territoire n'est pas sécurisé (spécialement à l'Est). Des groupes armés actifs rançonnent la population. La priorité devra être donnée à leur désarmement et leur réinsertion dans la vie civile. Dans ce sens les stocks d'armes (et trafics) en RDC sont trop importants par rapport aux besoins légitimes des forces de l'ordre. Des initiatives de récoltes d'armes et de lutte contre les trafics, bien que difficiles à mettre en place, sont nécessaires si l'on veut garantir une paix durable.

Enfin, la sécurisation des frontières par des forces de polices et militaires spécialement formés sera utile afin de garantir à terme la souveraineté du territoire congolais.

- Un défi de taille pour la RDC sera sans conteste la gestion de son passé de corruption et plus encore de celui lié aux crimes de guerre ou contre l'humanité. Le travail de lutte contre l'impunité, de mémoire et de réconciliation passera notamment par un appui et/ou des réformes à la Justice. Des processus justes de reconnaissance de faits et de réconciliation devront être inventés pour garantir une paix durable.

3. En quoi sommes-nous concernés : le rôle de la société civile belge

Depuis 2005 une coalition d'Ong, de groupes militants, des paroisses et des congrégations religieuses tant du Nord que du Sud de la Belgique s'est constituée pour soutenir, à partir de la Belgique, le processus fragile en cours.

Cette initiative répondait au souci, exprimé par les partenaires congolais des membres de la coalition, que la RDC reste à l'agenda de l'opinion publique et surtout politique de la Belgique et de ses décideurs.

La Belgique peut contribuer davantage à la paix et à la démocratie au Congo

C'est pourquoi, la coalition « le Congo veut voter ! » demande qu'elle :

- contribue de manière significative à la mission de paix des Nations Unies au Congo.

- utilise systématiquement tous les instruments de la politique étrangère belge et européenne comme levier pour la paix

- la Belgique s'engage réellement contre le pillage des ressources naturelles du Congo et contre le trafic d'armes.

- la Belgique intensifie la pression sur les dirigeants congolais pour qu'ils respectent leurs obligations dans le cadre de la transition.

- la Belgique apporte un soutien technique, financier et politique accru à la Commission électorale indépendante et aux organisations de la société civile congolaise qui s'investissent pour préparer la population aux élections.

Le travail de la Coalition se traduit actuellement par les deux initiatives originales :

- La création d'un forum de dialogue et de concertation régulier entre la société civile congolaise, la société civile belge et des parlementaires fédéraux . Ce groupe informel auditionne experts, témoins, partenaires et débat sur les initiatives politiques parlementaires ou gouvernementales en faveur du processus démocratique au Congo.

Lieu original et interface entre pouvoir politique et pouvoir citoyen, ce forum est une plus-value. Il permet un dialogue mutuel et constructif tout en maintenant à chacune des composantes la possibilité de son propre regard sur l'agenda.

- Un travail précis de concertation se déroule en ce moment au sujet de l'envoi de missions d'observateurs des élections. Deux délégations : l'une parlementaire, l'autre de la coalition vont se déployer comme observateurs .

Du côté de la coalition, la volonté des 34 participants sera de venir en appui aux partenaires locaux de RDC et de mener des missions conjointes, dans un maximum de lieux sensibles et sur une période qui dépassera la date stricte du 30 juillet, soit une semaine avant et une après. Ceci afin d'avoir une vision et un contrôle plus larges.

Un rapport d'évaluation sera rédigé. Il sera disponible à Justice et Paix sur simple demande.

Ce travail en Belgique ne doit évidemment pas oublier que c'est entre les mains des Congolais que l'avenir se joue. Notre rôle est de venir en appui et en soutien aux nombreuses démarches d'éducation ou politiques qui sont menées par les Eglises et les Ong.

C'est le peuple congolais avant tout qui doit bénéficier des élections.

La communauté internationale doit surtout jouer un rôle de facilitateur .

Mai 2006

Benoit Albert.

Avec le soutien du Service Education permanente de la Communauté française